

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2016

Hall Omnisports à Herstal

<u>Présents</u>	Pour le CA : P. Achten, M. Culot, J. Ruyffelaert, F. Remacle, P. Decraene, C. Lemoine, J-C. Baccus, J-C. Debatty, P. Greif, L. Mercier et D. Reterre
<u>Excusé</u>	P. Schmets
<u>Pour les clubs</u>	(115 voix)
<u>Absents</u>	Esneux (1597) et Hannut (5005)

-
1. **Accueil des représentants** des clubs par C. Lemoine et D. Reterre
 2. **Allocution du Président provincial, Ph. Achten** (voir annexe)
 3. **Journées « Découverte » :**
 - Présentation par L. Mercier :
 - Objectifs : changer l'approche du volley-ball, connecter, mieux recruter
 - Bilan positif : accueil enthousiaste, connexion clubs/professeurs EPS, Helmo Loncin
 - 2016-2017 : collaboration reconduite avec l'Adeps et la Communauté germanophone - 18 journées programmées
 - Présentation par D. Blairon
 4. **Approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration :**

Vote du rapport d'activités à l'unanimité
 5. **Approbation du bilan 2015-2016**

Pas de questions – unanimité
 6. **Rapport des commissaires aux comptes**

C. Kinon fait rapport de la vérification des comptes par J. Henrard, V. Perin et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion – vote à l'unanimité

Un nouveau vérificateur aux comptes doit être nommé : Marc Antoine (3 ans) se joindra à V. Perin (2 ans) et C. Kinon (1 an).
 7. **Approbation du budget 2016-2017**

Présentation du budget par J. Ruyffelaert - Pas de questions – Adopté à l'unanimité
 8. **Modifications des statuts et du ROI**
 - **Statuts**
 - Art 15 : adopté à l'unanimité
 - Art 16 : Le club de Thimister ne trouve pas ce texte démocratique car il faudra beaucoup de petits clubs pour aller contre les grands clubs (adopté avec 76 pour, 6 contre et 33 abstentions) – Ph. Achten précise bien que toutes les équipes inscrites en championnat comptent. La question suivante est posée si toutes les équipes comptent, pourquoi n'est-ce pas le cas pour les amendes ?
 - Art 19 : l'entrée en vigueur est différente entre les statuts et le ROI et l'art 1050 du ROI réfère aux statuts => harmonisation à faire – adopté à l'unanimité moyennant cette harmonisation
 - Titre VI : adopté à l'unanimité
 - Art 24 : adopté à l'unanimité
 - Art 29 : adopté à l'unanimité
 - **ROI**
 - Art 1020 : adopté à l'unanimité
 - Art 1040 : adopté à l'unanimité
 - Art 1050 : adopté à l'unanimité
 - Art 1060 : adopté à l'unanimité
 - Art 1100 : adopté à l'unanimité
 - Art 1110 : adopté à l'unanimité
 - Art 1125 : adopté à l'unanimité

- Art 1145 : adopté à l'unanimité
- Art 1150 : adopté à l'unanimité
- Art 1180 : adopté à l'unanimité
- Art 1190 : adopté à l'unanimité
- Art 1191 : adopté à l'unanimité
- Art 1195 : adopté à l'unanimité
- Art 1200 : adopté à l'unanimité
- Art 1310 : adopté à l'unanimité
- Art 1315 : adopté à l'unanimité – Il faudra proposer à l'AIF de reculer l'échéance du 15 mars pour notifier les personnes non en ordre
- Art 1330 : adopté à l'unanimité
- Art 1335 : adopté à l'unanimité
- Art 1336 : adopté à l'unanimité
- Art 1337 : adopté à l'unanimité
- Art 1340 : adopté à l'unanimité
- Art 1350 : dernier alinéa, il faut supprimer « de format » - adopté à l'unanimité
- Art 1400 : adopté à l'unanimité
- Art 1410 : adopté à l'unanimité
- Art 1600 : adopté à l'unanimité
- Art 1610 : adopté à l'unanimité (précision : 3 personnes au minimum et maximum 7, il faut 3 personnes pour siéger)
- Art 1616 : adopté à l'unanimité
- Art 1625 : adopté à l'unanimité – dernier alinéa « à l'article 1641 » doit être remplacé par « à l'article 5320 »
- Art 1630 : adopté à l'unanimité
- Art 1635 : adopté à l'unanimité
- Art 1640 : II. Fautes d'un affilié envers d'autres affiliés => 3 contre et 112 pour

Remarques =>

a) pas de sursis total : adopté à l'unanimité

f) il faut préciser : « en cas d'expulsion d'un affilié pour accumulation de cartes....

Attention : le club de Marchin a quitté la séance, il reste donc 112 voix

- Art 1650 : adopté à l'unanimité
- Art 1660 : adopté à l'unanimité
- Art 1805 : adopté à l'unanimité
- Art 1810 : adopté à l'unanimité
- Art 1830 : adopté à l'unanimité
- Art 1850 : adopté à l'unanimité

Attention : le club Athénée Verdi a quitté la séance, il reste donc 109 voix

- Art 5030 : adopté à l'unanimité
- Art 5040 : adopté à l'unanimité
- Art 5050 : adopté à l'unanimité
- Art 5060 : adopté à l'unanimité – précision : un jeune de 13 ans peut arbitrer en réserve provinciale s'il a le module 2 – le jeune qui atteint l'âge de 16 ans peut accéder à l'arbitrage seniors moyennant une passerelle.
- Art 5080 : adopté à l'unanimité
- Art 5090 : adopté à l'unanimité
- Art 5100 : adopté à l'unanimité – il faut néanmoins préciser où trouver l'amende
- Art 5110 : adopté à l'unanimité – il faut néanmoins préciser où trouver l'amende
- Art 5120 : adopté à l'unanimité
- Art 5130 : adopté à l'unanimité
- Art 5135 : adopté à l'unanimité – dernier alinéa : il faut remplacer « aucun frais » par « aucun dédommagement » - précision : un jeune arbitre peut prendre la direction du match SAUF si la rencontre est mentionnée « sans arbitre » sur le site. Dans ce cas, un arbitre officiel ne peut pas arbitrer.

13. Divers

• **Compétitions**

- Les réunions pré-calendrier se tiendront le vendredi 17 et le jeudi 23 juin à Loncin - J-C. Debatty demande à chacun d'être présent 10 minutes avant l'heure indiquée car le timing est serré. Les clubs demandent si la réunion pré-calendrier pour les jeunes peut aussi se tenir à Loncin vu le côté pratique du parking (la demande a été faite à P. Schmets).
- La Coupe Marcel Bodart est modifiée pour le 1^{er} et 2^{ème} tour. Un tournoi sera organisé le 1^{er} weekend de septembre. (2 sets gagnants et s'il y a un 3^{ème} set, il sera de 15 points) A partir du 3^{ème} tour, le club évoluant dans la division la plus basse recevra automatiquement.
- JC Debatty annonce le forfait de Flémalle en P2M (remplacé par Sporta) et le forfait en P1D de Hannut (remplacé par Vollamac).
- Le Président de la cellule Compétitions rappelle le tournoi loisirs inter-provinces organisé à Huy le 3 septembre prochain.

• **Test de l'écran**

- Le CA provincial a décidé de suivre la décision du CA AIF, qui sur proposition de la CFA, a décidé d'effectuer un **test sur l'application de la règle de l'écran** pour toutes nos rencontres du championnat provincial.
Cette situation de l'écran que l'on retrouve malheureusement trop souvent sur nos terrains, n'apporte absolument rien à l'amélioration du jeu et va à l'encontre du fair-play prôné sur nos terrains car elle entraîne frustrations et discussions stériles.
- En gros **tout groupement de joueurs de l'équipe au service sera interdit** et donc **considéré comme écran**.
- Pour faciliter l'application de cette règle-test, il n'y aura plus de faute de position pour l'équipe au service.
- La **faute de position ne concernera plus que l'équipe en réception avec les mêmes critères qu'actuellement**

• **Communication**

- J-C. Baccus rappelle que les changements au sein d'un comité de club doivent être signalés à l'AIF via la feuille de garde (il ne suffit pas de compléter la composition du comité lors de l'inscription des équipes)

• **Entraîneurs**

- plusieurs clubs font remarquer qu'il est parfois difficile de concilier les cours pour devenir entraîneur et l'activité sportive (match, coaching,...). L'agenda n'est pas adapté. Cette remarque a déjà été relayée auprès de l'Adeps et de l'AIF. Philippe Bottin propose qu'un groupe de clubs intéressés se réunisse et adresse un courrier commun.

• **Philippe Bottin** a apprécié la présentation faite par Dominique Blairon en début d'AG.

• **Philippe Bottin** demande s'il y a possibilité de désigner le club organisateur pour la finale de la CMB plus tôt pour des raisons d'organisation.

• **Indemnité de formation :**

- si la joueuse a 18 ans et qu'elle décide d'arrêter ! – le décret ne prévoit pas de dérogation pour les divisions inférieures => A. Daffe s'informe auprès des autres fédérations.

• **Arbitrage**

14. En N3, il n'y aura plus de second arbitre dès la saison 2016-2017.

Discours de Claude Lemoine

Claude Lemoine retrace avec émotion les nombreuses années passées au service du volley-ball ainsi que la richesse des contacts engendrés dans le cadre de ses différentes fonctions.

Standing ovation de la salle à la sortie de Claude

15. Tirage de la Coupe Marcel Bodart

D.Reterre

Secrétaire de séance

Ph. Achten

Président

ALLOCUTION DU PRESIDENT PROVINCIAL

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, membre d'honneur et ancien président.

Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Juprelle de nous accueillir dans ces magnifiques nouvelles installations.

Je vous prie tout d'abord d'excuser, pour raisons médicales, l'absence de Pascal Schmets à cette Assemblée Générale provinciale.

J'ai le triste devoir de vous rappeler que nous avons perdu un des nôtres lors de cette défunte saison : Michel Harvengt. Michel était actif depuis de longues années comme arbitre et comme entraîneur. Il fut même pendant plusieurs années entraîneur des sélections provinciales. Je vous demande de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Merci beaucoup.

Une page importante de notre sport se tourne aujourd'hui puisque Claude Lemoine nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat de secrétaire provincial après 43 ans de dévouement à la cause du volley-ball. Claude, c'est notre mémoire mais c'est aussi la vôtre. Qui ne lui a jamais téléphoné pour avoir un renseignement à propos des règlements, de l'arbitrage, des procédures, d'une décision de l'AIF ou n'importe quelle autre question dont la réponse était accessible sur papier ou sur écran, mais c'était tellement plus facile de téléphoner à Claude. Et puis, il était toujours de bonne humeur, sa voix était toujours jouée au téléphone. Et cerise sur le gâteau, on avait toujours une réponse. Même s'il ne savait pas (et c'était très rare), il pouvait dire à qui s'adresser. Personne ne peut dire qu'il avait perdu son temps quand il avait téléphoné à Claude.

Il s'était adapté à internet, parfois et même souvent avec réticence, mais il l'avait fait avec l'humour souvent moqueur qu'on lui connaît.

Connaissant sa discrétion, il était inutile de lui demander ce qui lui ferait plaisir. Nous avons donc contourné l'obstacle en nous adressant à sa chère épouse Colette pour lui offrir un cadeau, témoignage de notre reconnaissance et de notre amitié.

Claude, si tu veux bien accepter ce présent sous les applaudissements de l'assemblée.

Je disais : une page importante se tourne. Au CP, il y aura incontestablement un pendant-Claude et un après-Claude. Parlons-en justement de cet après-Claude.

Comme il avait eu la courtoisie de nous prévenir longtemps à l'avance qu'il ne se présenterait plus à vos suffrages, nous avons réfléchi pour savoir quel était le profil idéal de son successeur. En nous regardant autour de la table du CA, nous avons fait un double constat : nous ne sommes plus tout jeunes et peu de femmes (et même aucune élue par cette assemblée puisque Dominique est élue par le RVV) participent à nos discussions. Pour ceux qui nous connaissent très bien, il y a même un 3^e constat à faire : peu d'entre nous sont encore actifs dans leur club et ceux qui le sont ne participent pas vraiment à la vie journalière de leur club.

La conclusion s'imposait : nous devons idéalement trouver un candidat féminin de moins de 40 ans impliqué dans la gestion journalière de son club.

Ce ne fut pas simple et, pour tout dire, nous n'avons pas trouvé. Nous avons alors fait une concession à notre profil idéal en écartant la féminité. Et nous avons convaincu Christophe Mercier, trésorier du club de Juprelle et cheville ouvrière de son club, de poser sa candidature.

Ensuite est arrivée la candidature spontanée d'Alain Boutet qui, lui aussi, a une longue expérience du volley-ball.

Ces 2 personnes se présentent à vos votes. Merci de choisir en votre âme et conscience.

Cette année écoulée a été marquée, grâce au soutien financier renouvelé de la Province de Liège à l'initiative du Député Provincial Robert Meureau, par le lancement in situ des « Journées Découverte », dont le principe avait été mis au point fin de la saison dernière. Vous en avez lu tous les détails dans le rapport d'activités. Je voudrais néanmoins ici insister sur plusieurs choses :

1. L'extraordinaire expertise tant sportive que pédagogique de Dominique Blairon, l'initiateur avec Dominique Collin, de cette magnifique entreprise ; vous aurez l'occasion d'en juger vous-mêmes juste après cette allocution puisque Dominique nous fait le plaisir d'avoir quitté son Hainaut natal de bonne heure pour vous présenter tous les aspects de ce que sont les « Journées Découverte » ;
2. Le dévouement extrême (et ça se compte en dizaines d'heures prestées bénévolement) de nombre de membres du CA à commencer tout naturellement par Luc et son vice-président Marc Collin mais aussi Philippe Greif qui s'est chargé d'une énorme partie de la logistique, Jean-Claude Baccus qui a réalisé les reportages photographiques et assuré le suivi sur notre site, Dominique qui nous a introduits très efficacement à la Communauté germanophone pour que les jeunes d'Eupen, Raeren et La Calamine en bénéficient aussi, Francis qui nous a offert une partie de son garage pour que le matériel passe l'hiver dans les meilleures conditions et tous les autres qui ont soutenu activement le projet en étant de bon conseil pour les différents investissements et qui, tous, ont assisté à au moins une séance ; je tiens à souligner ici l'excellent travail d'équipe qui s'est concrétisé autour de ce dossier et dont je suis personnellement très fier ;
3. Le coût de cette initiative qui a largement dépassé nos prévisions parce qu'au moment d'élaborer notre budget au mois de mars 2015, nous n'étions nulle part, nous n'avions pas encore organisé la 1^e réunion d'information avec les clubs et nous ignorions précisément ce que cela allait engendrer comme dépenses ; in fine, celles-ci se sont révélées très importantes puisqu'elles sont partiellement responsables de l'important déficit bilantaire de cette année mais elles ne furent ni exagérées, ni inutiles, ni somptuaires ; nous disposons maintenant d'un important matériel qui sert à d'autres occasions que les « Journées Découverte » et qui est ainsi pleinement amorti.

D'autres chantiers ont émaillé la saison :

- Comme nous l'avions promis l'année dernière, nous avons initié une réflexion sur le futur des championnats provinciaux avec les personnes qui le souhaitaient ; les détails sont dans le rapport d'activités ; il en est résulté une décision motivée au mois de février de garder la formule play-off/play-down, je dis motivée parce que nous avons rédigé un tableau avec tous les arguments que les uns et les autres ont avancés et nous en avons déduit les aspects positifs, négatifs et neutres de chacun, ce rapport a été publié en annexe du PV du CA du 16 février ;
- Nous avons encore fait un pas supplémentaire dans la modernité en transformant le BO spécial avec des formulaires électroniques intelligents ; l'expérience s'est révélée extrêmement positive et, même si certaines conclusions doivent encore être tirées, elle sera pérennisée ;
- Comme vous l'aurez constaté dans le dossier publié le 12 mai, nous nous sommes astreints à une relecture complète de nos statuts et règlements, en parfaite harmonie avec nos commissions judiciaires ; celle-ci a mis en évidence un certain nombre d'inepties que nous avons corrigées parfois en faisant un simple toilettage de textes, parfois en vous proposant des modifications plus fondamentales, nous en verrons les détails tout à l'heure ; vous aurez aussi remarqué que chaque proposition de modification est motivée ; on peut cependant regretter qu'aucune proposition de modification n'ait été faite par les clubs dont c'est le droit et même le devoir le plus strict ; certaines remarques ou suggestions sont faites aux membres du CA durant la saison mais aucune proposition n'est formulée ; si elles étaient rédigées, elles pourraient être analysées dans les délais impartis et votées en toute connaissance de cause ; nous ne sommes pas le seul à pouvoir proposer des modifications au ROI ;
- Enfin, nous avons entamé une réflexion sur le fair-play et le respect à la suite des vœux que je vous ai adressés en fin d'année dernière ; une 1^e réunion s'est tenue le 21 mars à Thimister avec une demi-douzaine de personnes ; il est déjà ressorti beaucoup de bonnes idées de ces échanges ; nous devons continuer dans la même voie avec plus de personnes concernées : des contacts ont été pris avec le Fan Coaching de la Ville de Liège et avec le Panathlon Wallonie-Bruxelles pour mettre en

place des actions et des initiatives positives pour instaurer un meilleur respect autour de nos terrains, même si nous sommes très loin des débordements d'autres sports ; certaines modifications au règlement sont issues de cette réunion mais nous ne pouvons pas nous limiter à l'aspect répressif si nous voulons que les choses s'améliorent.

Par ailleurs, il faut encore épingler :

- Le bon accueil réservé au nouvel « Espace Jeunes et Loisirs » qui a connu une première saison très satisfaisante ; comme Pascal l'a souligné à la réunion des jeunes du 23 mai, des améliorations sont en cours de développement et seront présentées aux réunions de pré-calendrier jeunes en septembre ;
- La bonne cuvée de nouveaux arbitres à la formation d'octobre dernier tant quantitativement que qualitativement ; le travail d'Éric Humblet s'en est trouvé quelque peu facilité mais il n'a néanmoins pas encore retrouvé autant d'aisance qu'avant la fiscalisation, fiscalisation qui devrait évoluer mais ne nous emballons pas, ces promesses sont faites depuis de si nombreuses années qu'on les croira quand elles se concrétiseront ; nous approchons aussi du moment où les premiers arbitres jeunes, diplômés « module 2 », vont pouvoir suivre la formation d'arbitre adulte lorsqu'ils auront 16 ans, ce ne sera pas du luxe non plus ;
- Le besoin d'arbitres d'autant plus crucial que le nombre d'équipes en championnat a encore augmenté cette année ; nous ne nous laisserons donc pas de vous demander d'envoyer des candidats aux formations organisées par la cellule, même si nous savons que certains clubs préfèrent payer l'amende.

Un dernier mot avant de passer au bilan sportif. La communication est devenue ces dernières années de plus en plus « facile » mais il faut bien constater que trop de communication tue la communication. Chacun d'entre nous reçoit tellement d'informations via les réseaux sociaux ou tout autre moyen, qu'une partie importante de ces informations n'est pas vue, se perd ou n'est pas mémorisée. Je voudrais tout particulièrement insister sur la nécessité de vérifier régulièrement les infos qui vont sont adressées : de trop nombreux clubs ne se connectent que très irrégulièrement au portail et au site. Trop de choses sont oubliées ou traitées à la dernière minute.

A contrario, il ne suffit pas de décider en comité d'un changement de président ou de secrétaire pour croire qu'il est officiel. Vous devez d'abord et avant tout modifier votre feuille de garde et c'est seulement lorsqu'elle aura été visée par l'AIF que le changement sera officiel et que les adresses mails de redirection par exemple pourront être adaptées. Tant que vous ne le faites pas, ce sont les mauvaises personnes qui reçoivent les infos.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour débiter le bilan sportif, soulignons le bon comportement global de nos équipes inscrites dans les championnats FRBVB et AIF. Nos 2 équipes phare Waremme et Thimister ont tenu leur rang au plus haut niveau, leur santé financière et leur bonne gestion sont gages d'un avenir positif, c'est tout ce que nous leur souhaitons. Olne et Mortroux ont aussi défendu les couleurs de la province dans les divisions FRBVB. La représentation provinciale dans les plus hautes divisions restera presque identique la saison prochaine, peu de mouvements ayant été enregistrés à notre niveau.

Il me reste à mettre en exergue les 6 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs (3 pour Waremme – les minimes filles également vice-championnes de Belgique, les minimes et les scolaires garçons - et 1 pour Thimister en juniores filles, 1 pour Saint-Jo Welkenraedt en cadets garçons et 1 pour Mortroux en pupilles garçons) ; il est à noter que les minimes garçons du Sporta, les cadettes de Waremme et les scolaires de Thimister ont également participé aux finales nationales grâce à leurs 2^e places francophones. Signalons sportivement les excellents résultats du club de Tchalou, cher à notre invité Dominique Blairon.

Je vous remercie de votre attention et avant de passer la parole à Dominique Blairon, j'invite Luc à vous dresser un bilan de cette 1^e saison de « Journées Découverte ».